

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20181207-0000019734-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2018

Réception par le Préfet : 10/12/2018

Publication : 14/12/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Communication

à la Commission permanente

Séance du vendredi 7 décembre
2018

N° CP-2018-11-12-1

ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2018

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente et l'article L 1413-1 du même code relatif à la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics et aux commissions consultatives des services publics des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-3-1-6 du 2 avril 2015 portant élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2017-6-12-3 du 9 juin 2017 relative à la désignation des associations membres de la Commission consultative des services publics locaux du Département du Haut-Rhin,

VU le procès-verbal de la Commission consultative des services publics locaux du Département du Haut-Rhin réunie le 12 novembre 2018,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

➤ Donne acte à la Présidente de la communication relative aux travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2018.

La Présidente



Brigitte KLINKERT